



**CREATION DE E.U.R.L.
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

Le CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC LE LUC LE CANNET CAP7 1998 ROUTE NATIONALE 7 83340 LE CANNET DES MAURES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

MONSIEUR AVEZ KEVIN, gérant de la société A.K JTP EN FORMATION actuellement en cours de formation dont le siège social se situe IMMEUBLE LE CANDELON 129 AVENUE SAINT JEAN 83170 BRIGNOLES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'associé unique.

Nom prénom de l'associé gérant	MONSIEUR AVEZ KEVIN
Nombre de parts	50
Adresse de l'associé gérant	7 QUARTIER SAINT LAZARE LOTISSEMENT LES MESANGES 83340 LE LUC
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'associé unique, à savoir ,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Le Cannet-des-Maures le 30 juillet 2024

CIC Lyonnaise de Banque
LE LUC LE CANNET
CAP 7
1998 Route Nationale 7
83340 LE CANNET DES MAURES

JST08